

Etude de la lettre aux romains

4° soirée

4 – Vie chrétienne et péché

Rappel du ch. 5 : sous la Loi, le péché s'est multiplié, conduisant à la mort ; mais la grâce a surabondé, donnant la vie éternelle. C'est dans cette situation que se trouve le chrétien : il est marqué par le péché, tout en étant justifié. Dans une 1^{ère} section (6, 1-7, 6), Paul étudie le rapport entre le péché et la grâce, et dans une 2^{ème}, il s'explique sur les liens entre la Loi et le péché (7, 7-25). Dans une 3^{ème} enfin (ch. 8), il présentera la vie guidée par l'Esprit.

Il faut d'abord essayer de voir le découpage interne de la 1^{ère} section : la forme permet de repérer la structure :

1^{ère} section : 2 péripécopes, qui commencent chacune par une question, (puis une réponse identique : certes non !) les deux étant assez proches et concernant le péché pour ceux qui sont sous la grâce : puisque « là où le péché s'est multiplié, la grâce a surabondé » (cf. ch. 5), faut-il pécher davantage pour obtenir plus de grâce (6, 1) ? Puis : lorsqu'on est sous la grâce, peut-on en profiter pour pécher (6, 15) ?

La 1^{ère} péripécopé est marquée par un vocabulaire très répétitif : mort et vie. Quand on regarde les temps employés : la mort correspond au passé, et la vie, au présent et au futur. Le péché, à quoi est-il relié ? à la mort, et donc au passé. Mais on remarque qu'il existe aussi au présent (dans le texte, et dans la vie des chrétiens). Cela pose un problème : le péché, lié à la mort, devrait être uniquement au passé. Or il existe encore. Cela explique que la vie soit au présent, et au futur : par le lien des chrétiens au Christ, la vie est déjà présente (remarquer toutes les expressions qui mettent en relation les chrétiens avec le Christ). Mais, si le Christ est ressuscité, les chrétiens, eux, attendent encore la plénitude. Cette attente est une tension, une situation ambiguë, c'est la situation chrétienne, dans laquelle le salut est déjà reçu par l'union au Christ, mais où le péché agit encore. Paul exhorte alors à ne pas céder au péché (passage au « vous » après l'usage du « nous »), car le péché contredit la situation de grâce qu'est celle des chrétiens.

La 2^{ème} péripécopé se base sur une nouvelle comparaison pour expliquer la situation actuelle de l'homme sous le régime de la grâce : celle de l'esclavage, très parlante dans la culture de Paul. Quand un esclave est racheté par un maître et affranchi, il ne peut pas redevenir esclave, mais il se doit de servir fidèlement son nouveau maître. Ainsi, le Christ nous a affranchis et appelés à la liberté. Ce n'est pas pour que nous retombions dans un esclavage, c'est pour notre liberté. Cette liberté ne doit pas être un libertinage, nous sommes au service d'un nouveau maître, Dieu, auquel nous appartenons dorénavant. Ce nouveau maître nous offre ce qu'il y a de meilleur : la sainteté (6, 20), qu'il est le seul à posséder, et la vie éternelle dans le Christ (6, 23). Le péché apportait un salaire néfaste, la mort ; Dieu, lui n'apporte pas de salaire (il ne nous doit rien, nous ne méritons rien), mais il nous offre gratuitement ce qu'il y a de plus précieux, la vie éternelle.

Au début du ch. 7, Paul revient à un sujet qui le préoccupait, celui de la Loi ; il le relie à l'image de l'affranchissement qu'il vient d'exposer. La Loi était un maître, mais le Christ nous en a affranchis, par la mort. C'est parfois la mort qui affranchit, comme dans le cas du mariage. Envers la Loi, c'est la mort du Christ, dans laquelle le chrétien est plongé (c'est ce qu'est le baptême, voir 6, 3), affranchit.

Etude de la lettre aux romains 4^e soirée

2^{ème} section : c'est un retour sur le statut de la Loi, sur son rapport au péché.

1^{ère} péricope (7, 1-13) : ce qu'a été la Loi.

Paul ne dit pas que la Loi est la source du péché, il dit même le contraire : la Loi est bonne, c'est Dieu qui l'a donnée (7, 12). Mais le péché joue avec la Loi, il s'en sert, pour faire tomber. La Loi n'est pas mauvaise mais elle est faible, car elle ne permet pas à l'homme d'éviter le péché. Elle lui permet seulement de le connaître, et même elle le favorise, non pas d'elle-même mais parce que le péché « saisit l'occasion » (vv. 8.11). Elle permet au péché de trouver sa puissance. Comme si on déposait un raticide pour se protéger des rats, et que finalement les rats s'en nourrissent et en soient fortifiés au lieu d'en mourir.

2^{ème} péricope (7, 14-25) : la vie de l'homme, livré au péché, sans le Christ.

Dans cette péricope, il n'est pas question du Christ ni de la grâce. Paul examine comment il subit l'influence du péché dans sa vie (il s'exprime surtout à la 1^{ère} personne du singulier). Il constate que la Loi donnée par Dieu indique le bien, mais qu'il est tenu par une autre loi, qu'il expérimente dans sa vie, contradictoire avec la Loi divine. Et il se trouve incapable d'accomplir le bien, alors qu'il sait que c'est bien et que ce bien l'attire. Son esprit (« l'homme intérieur », sa partie rationnelle) lui permet de reconnaître le bien, mais son corps (sa réalité sensible, faible, soumise au péché) n'est pas capable de l'accomplir.

Mais on ne reste pas sur cette constatation qui pourrait décourager, puisqu'il sera question ensuite de l'Esprit, dans lequel le croyant est appelé à vivre.

Note :

Pour revenir sur Bien et Mal : l'homme, marqué par la blessure originelle, ne peut pas faire le bien de lui-même. Mais sa vocation est de faire le bien. Il le peut par la grâce de Dieu.

Différencier l'acte bon en soi, et le bien qui est fait à autrui : même lorsque je fais du bien aux autres, l'acte intérieur n'est pas parfaitement pur (quelle est ma motivation profonde ?) cf. Lc 11, 5-8 : l'homme, qui est mauvais, peut donner quelque chose de bon. Il reste mauvais, mais peut donner du bien. D'après l'exemple donné par Jésus, la motivation de l'homme qui donne du pain à son voisin, n'est pas un amour pur, mais le souci de ne plus être importuné.

Prochaine rencontre : mardi 6 janvier 2009, nous étudierons le chapitre 8.